

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 69-202/PR-SGG

du 28 Juillet 1969

chargeant le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales
de l'intérim du Ministre des
Affaires Etrangères

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le
référendum du 28 juillet 1968 ;
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation
du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1er - Pour compter du 26 Juillet 1969, Me Benjamin
d'ALMEIDA, l'instre de la Santé Publique et des Affaires Sociales,
est chargé de l'intérim du Ministre des Affaires Etrangères,
pendant l'absence du Docteur Daouda BADAROU.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Juillet 1969
par le Président de la République,
Chef du Gouvernement,

Ampliations : PR 4 - CS 6
CES 5 - Ministères 8 - MAE 2
MSPAS 2 - SGM 10 - SGG 4 -
IAA-Gde Chanc.-SGPR-DCCT-DN 5
DGAJL-DEP-Dtion Stat. 6 - JORD 1



Emile-Derlin ZINSOU